

Ceux qui veulent se rendre au Vietnam 2020

La mission ne peut se faire qu'en présence de la présidente et du coordinateur. Celle-ci peut choisir d'accepter une ou plusieurs personnes adhérentes sérieuses, loyales, elle doit avoir la conviction tirée de la confiance de ceux qui souhaitent s'investir efficacement sur des projets. C'est la survie de l'association. La présidente n'a aucune obligation vis-à-vis d'un membre qui n'a aucun pouvoir décisionnaire.

Les accompagnants : L'accompagnant de mission s'engage à participer à toutes les missions du début jusqu'à la fin, telles que définies par le planning sans exception. Une tolérance peut être envisagée sur les visites de Sr Marie, camp de léproserie et école de Sr Nguyen thi Bich. Pour ceux qui souhaitent faire du tourisme, vous avez la possibilité de le programmer avant ou après la mission, le temps de la mission étant exclusivement réservé aux actions EPE.

Visiteurs : les visiteurs ont la possibilité de se rendre Chez Sr Marie ou Camp de léproserie ou petite école Sr Nguyen Thi Bich où se trouve leur filleul. Les démarches administratives pour autorisations sont les mêmes que celles d'accompagnant de mission ou de volontaire. Cette visite ne peut être effectuée qu'une seule fois par an selon la date qui correspond au planning de la mission. Il ne participe à aucune autres visites et non aucune contrainte à s'investir sur des projets.

Les volontaires (nouvelle rubrique): Les volontaires participent aux missions des familles d'insertion. d'hochiminh. Ils s'investissent avant leur départ afin d'apporter l'aide attendue dès leur visite chez la famille. L'investissement sur des projets est obligatoire et non négociable. En tant que volontaire, Ils peuvent visiter seulement la ou les familles qu'ils financent avant leur départ. Ils peuvent également se rendre chez sœur Marie, camp de léproserie et petite école Sr Nguyen thi Bich où se trouve leur filleul. Des autorisations sont également demandées au même titre qu'accompagnants ou visiteurs.

Le projet d'étude est rattaché à la mission d'accompagnant ou de volontaire.

Mission : Dans tous les cas il vous sera demandé une implication qui peut prendre plusieurs formes.

A savoir, dès votre retour en France organiser des actions dans le but de récolter des fonds afin d'aider les projets visités, ou à défaut de pouvoir organiser des actions, un don de 200

euros minimum par personne (seulement les accompagnants ont cette possibilité) vous sera demandé servant pour l'un des projets de la rubrique projet de mission.

Cette implication est obligatoire, et permet d'impliquer le donateur qui devient acteur et non plus simple observateur.

Pour la mission 2019, le choix du don ou de l'événement à organiser est à nous remettre avant le 15 juin 2019.

Pour ceux ayant participé à la mission 2019 et ne souhaitant ou ne pouvant s'impliquer il ne sera pas possible de se rendre au Viet Nam dans le cadre de l'association en 2020 quel que soit le choix de missions (accompagnant, visiteur, volontaire).

Il semble juste que chacun puisse contribuer à la réussite des projets des lors qu'il s'engage dans une mission humanitaire.

Depuis 2017, avant chaque départ, l'accompagnant s'engage d'une implication totale à s'investir. Il signe le règlement intérieur mission en ajoutant la mention « lu et approuvé ».

Cette engagement ne concerne que les projets visités lors des missions et ne concerne en rien le parrainage, les bourses d'études ou le projet d'étude qui sont des engagements personnels entre vous le filleul et l'association.

Venir en mission humanitaire est un choix réfléchi qui nécessite une réflexion et un engagement, l'association n'est pas une agence de voyage humanitaire et ne souhaite pas le devenir. Chaque membre qui souhaite participer à ce projet doit être conscient des engagements qu'il prend, des droits et des devoirs qu'il a vis à vis des projets, des familles et de l'association, des autorités...

Pour mener à bien nos projets et aider un maximum de familles il est impératif de pouvoir compter sur une équipe engagée et non spectateurs
